

## **COMITÉ POLITIQUE**

Le conseil d'administration a posé des actions d'une manière directe et a mis sur pied des comités ponctuels en lien avec l'actualité politique ou avec des problématiques vécues sur le territoire liées au contexte politique.

# **AUSTERITÉ**

Une <u>lettre ouverte</u> a été diffusée pour appuyer l'initiative de CDC Haute-Yamaska visant à mobiliser le milieu, à travers la tenue d'une marche funèbre, le 1<sup>er</sup> mai. Cette action symbolique avait pour objectif de dénoncer les mesures d'austérité. Une réalisation du conseil d'administration.

#### **ÉLECTIONS FEDERALES**

Un comité politique s'est formé pour poser des actions dans le cadre des élections fédérales afin de placer les enjeux liés à la pauvreté et à l'exclusion sociale au cœur du débat public. Un questionnaire a été envoyé aux quatre candidats sur les champs propres au GASP (logement, itinérance, sécurité alimentaire, assurance-emploi, réhabilitation/lois criminelles et pauvreté). Ceux-ci ont été relancés par téléphone pour préciser certains éléments. Une grille comparative des engagements des partis a été produite avec les réponses et a été diffusée largement. Une conférence de presse s'est tenue. Sept articles sont parus dans les médias locaux.

Ces travaux ont permis de sensibiliser les candidats sur nos besoins locaux et de les placer comme priorités. <u>Pierre Breton</u> et <u>Justin Trudeau</u> se sont engagés à bonifier la SPLI et lutter contre la pauvreté.

#### MERCI au Comité ponctuel Élections fédérales 2016!

Madeleine Ferland: Maison le Joins-toi Roxana Cledon: CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Annick Lamy: travailleuse de rue de Waterloo Nicolas Luppens: GASP

## **BUDGETS 2016-2017**

Le c.a. du GASP a demandé une rencontre avec les députés (provincial et fédéral) dans le cadre des travaux pré-budgétaires. Une mise à jour des dossiers prioritaires du GASP leur ont été présentés selon leur champ de compétence. Les possibilités d'action ont été abordées avec eux.

Parallèlement à cela, une analyse des budgets provincial et fédéral a été réalisée. Un communiqué a été relayé aux médias suite au dépôt du <u>budget provincial</u> et un autre sur le <u>budget fédéral</u>. Trois sorties médiatiques ont faits suite aux communiqués.

MERCI au conseil d'administration pour cette action!

#### AIDE SOCIALE

## Réorganisation des ressources humaines au CLE de Granby

À l'automne 2015, le GASP a appris qu'une réorganisation des ressources humaines serait effective dès le 1er avril 2016 au Centre local d'emploi de la Haute-Yamaska (CLE HY). Un comité s'est formé ponctuellement afin de dresser un portrait de la situation et des impacts potentiels. Il a été confirmé par le CLE que l'équipe, composée de cinq agents dédiés à la gestion des dossiers administratifs et leur chef d'équipe, devait quitter le CLE de Granby pour être transférée à celui de St-Hyacinthe. Une conférence de presse a été organisée en novembre afin d'informer la population des craintes du GASP face à ce changement. Un communiqué a été relayé aux médias et trois articles sont parus sur le sujet.

# MERCI aux membres du Comité ponctuel Réorganisation au CLE!

Roger Lafrance : ACEF Montérégie-est Sylvain Dupont : CDC HY
Julie Rivet et Sabrina Lussier : Partage NotreNicolas Luppens : GASP

Dame

Nancy Melanson: CDDM

#### Projet de loi 70

Le projet de loi 70 « visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi » a été suscité de vives réactions au sein du regroupement. Le comité ponctuel Réorganisation au CLE avait déjà réagi brièvement sur le projet de loi 70 lors de la conférence de presse de novembre. Une présentation détaillée du projet de loi a fait l'objet d'un point spécifique lors de l'Assemblée régulière des membres de février 2016. Les membres ont convenu au terme des discussions que les pénalités associées à celui-ci consisteraient à une atteinte l'article 45 des droits et libertés du Québec qui considère le revenu décent comme un droit fondamental et discrimineraient davantage les personnes plus marginalisées. Il a été décidé de poser une action de mobilisation par la mise en circulation d'une pétition demandant le retrait du projet de loi ou a minima des pénalités qui y sont associées. Une conférence de presse a été organisée en mars pour lancer publiquement la pétition. Cinq sorties médiatiques ont découlé de celle-ci, dont un reportage à Radio-Canada Estrie.

MERCI au conseil d'administration pour cette action!